

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 5 JUILLET 2024

**DELIBERATION N°CP2024-  
07/3/16  
DOSSIER N°6444**

INFORMATION DE LA PRESIDENTE : COMPTE RENDU DES  
MARCHES CONCLUS ENTRE 3 000 € HT ET 5 538 000 € HT

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Hélène PILAT, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN  
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE  
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD  
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER  
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON  
Jérémy SAUTY à Franck FOULON  
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction de  
l'Administration Générale*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : INFORMATION DE LA PRESIDENTE : COMPTE RENDU DES  
MARCHES CONCLUS ENTRE 3 000 € HT ET 5 538 000 € HT**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de  
compétence à la Commission Permanente,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/9 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation à la  
Présidente du Conseil Départemental notamment en matière de marchés publics ;  
VU la délibération n° CP2024-05/3/15 de la Commission Permanente du 03 mai 2024 relative à la*

*modification du guide interne des procédures en marchés publics ;  
VU le Code de la Commande Publique ;  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2024-07/3/16 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide de prendre acte du compte-rendu ci-annexé, présenté par la Présidente du Conseil départemental, de l'exercice de sa compétence déléguée en matière de marchés publics depuis la Commission Permanente du 7 juin 2024.

Le compte-rendu annexé à la présente délibération récapitule les marchés conclus entre **3 000 € HT et 5 538 000 € HT.**

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**